

Parrainez des abeilles !



Une ruche, c'est 50 000 abeilles parrainées !



Son apiculteur attitré s'occupera d'elle toute l'année.



Elle sera installée en pleine nature, dans un milieu préservé et mellifère.



Avec le parrainage, vous soutenez la biodiversité et les abeilles.
Elles assurent la reproduction de 90% des fleurs sauvages et 75% des cultures vivrières.



Une ruche parrainée



120 pots de 125g



Produits transformés à partir de votre miel



Des nouvelles de vos abeilles tous les mois !



Une visite / une animation



Vous préservez l'abeille locale : L'abeille noire de Bretagne.
Fortement ancrée dans l'histoire de Bretagne. Elle permet une apiculture durable et engagée.

NB RUCHES	NOMBRE DE :	
	POTS DE MIELS	OU PANIERS DE PRODUITS À BASE DE MIEL
1	120 (125 g) ou 60 (250 g)	ou 20 paniers (A) ou 10 paniers (B)
2	240 (125 g) ou 120 (250 g)	ou 40 paniers (A) ou 20 paniers (B)
3	360 (125 g) ou 180 (250 g)	ou 60 paniers (A) ou 30 paniers (B)
4	480 (125 g) ou 240 (250 g)	ou 80 paniers (A) ou 40 paniers (B)
5 et +	600 (125 g) ou 300 (250 g)	ou 100 paniers (A) ou 50 paniers (B)

Le panier A : un miel 250g, une bougie, un paquet de bonbons et un caramiel

Le panier B : une bougie, un miel 250g, un caramiel, une moutarde miel, un hydromel, un vinaigre, un paquet de bonbon.



Parrainer des abeilles, c'est aussi soutenir la filière apicole française.